

E FOOT 38

PROCÈS VERBAL

N° 487



SAISON 2020 - 2021



JOURNAL OFFICIEL
DU DISTRICT DE L'ISÈRE DE FOOTBALL



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE



TABLE DES MATIERES

Le Foot en Isère : Moi J'adhère



PV n° 487 vendredi 24 Juillet 2020

Nos Partenaires



CETTE SEMAINE :

COMITE DE DIRECTION	3
SECRETARIAT ADMINISTRATIF	7
COMMISSION D'APPEL	8
COMM. ETHIQUE ET PREVENTION	11
COMMISSION FEMININES	12
COMMISSION FUTSAL	14
COMMISSION DES REGLEMENTS.....	15
COMMISSION SPORTIVE ET COUPES	16
COMMISSION TECHNIQUE	18

COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN
38360 SASSENAGE
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62
EMAIL : district@isere.fff.fr

ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
APPEL	04 76 26 87 72
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

COMITE DE DIRECTION

Réunion du 22 juillet 2020

Au siège du District de l'Isère

Sous réserve d'approbation par le Comité de Direction

PRESIDENT

M. MUFFAT- JOLY

PRESENTS

MM. BALDINO – BOUAT – BOULORD - BOURGEOIS - CICERON – DA CUNHA VELOSO – GIROUD GARAMPON - HESNI – ISSARTEL - KODJADJANIAN - LOUIS - MALLET – MAZZOLENI– MONTMAYEUR – RAYMOND - TRU-WANT – VACHETTA

EXCUSE(E)S

Mme BRAULT
MM : AGACI - CHASSIGNEU - Dr SCELLIER - MONIER - SOZET - VEYRIER

ASSISTE

Mme BELOT

Séance ouverte à 18H30

Le Président souhaite la bienvenue à tous et avant de débiter le Comité présente de nouveau ses condoléances au nom du tout le Comité à la famille de Gaëtan BISERTA et propose de faire une minute de silence.

Le Président revient sur la composition des commissions citées lors du précédent Comité et informe de deux omissions : Monsieur El Rhaffari Reda en commission d'appel et Mme Muffat-Joly Marie-Jeanne en commission Futsal. C'est d'ores et déjà corrigé en interne.

ORDRE DU JOUR

1. L'ordre du jour appelle à l'approbation du Comité de Direction du 3 juillet, il n'y a pas d'observations, le PV est adopté à l'unanimité.

2. Courriers Et Informations Diverses

Courriers :

- Courrier de remerciements de la famille Seigle, pour le soutien du District suite au décès de Patrice Seigle, arbitre de District.

- Invitation de l'AS Surieux au Tournoi de Football Fraternel le 25/07 dans le cadre du plan quartiers d'Été. Remerciements.
- Courrier du collège MLK Charvieu Chavagneu au vu de la signature de la convention des SSVE (ex classes à horaires aménagés) le 24 août.

- Candidature de M. Veloso José au poste de délégué. Transmise à la commission.

Informations Diverses du Président :

- **Fonds National de Solidarité** retour de la FFF, à ce jour 171 clubs Isérois en ont fait la demande sur 208, soit environ 82 % ; au niveau des clubs libres cela correspond à environ 90 - 95% des clubs libres.
- **Date du prochain Comité de Direction** : 8 septembre 18H30.

3. Composition de la Commission des Arbitres

L'ordre du jour appelle à la composition de la commission des arbitres mais avant de passer à ce point, le Président passe la parole à M. Kodjadjanian qui souhaite s'exprimer.

M. Kodjadjanian fait alors lecture d'un courrier afin de rappeler l'origine de certains faits et souligne son écœurement sur la gestion humaine engagée à son égard. Il exprime n'avoir aucun reproche à se faire. Il conclut en ne souhaitant surtout pas être un obstacle à la CDA dont le Président pourrait être M. Amari. Il remercie alors le comité de son écoute.

Après les interventions de MM. Truwant, Montmayeur et du Président, ce dernier propose de passer à la nomination des membres de la CDA. Il précise que 2 listes sont parvenues, chacune proposant en leur sein un Président. Il informe également de la réception de mails de certains membres listés qui ne souhaitent pas en faire partie. Il cite : D. Rahis – Y. Duquenoy – C. Fernandes – J. Tapia (ne souhaitent appartenir à aucune liste). P. Sparapano confirme être rattaché à la liste proposant M. Amari Président
L. Farkas confirme être rattaché à la liste proposant M. Sabatino Président

Le Président fait alors lecture des 2 listes en précisant que seuls les membres sont nommés ce soir et non les formateurs – partenaires dont il ne fera pas état.

Proposition 1 :
Kader AMARI
Stéphane CUSANNO
Jean-Marie KODJADJANIAN
Arnaud MAREY
Halime HOCINE
José TAPIA
Hassen CHAARI
Patrick SPARAPANO
Jean -louis PINEAU membre non arbitre

Proposition 2 :
SABATINO Joseph
FARKAS Léo
DOUVILLE Eric
CHARLES Jacques
LALO Aboubaker
AKYUREK Mustafa
GUIGON Florian
GUIRADO Nathan
YUKSEL Ferdinand
TREVISAN Ludovic
CARRETERO Christophe membre non arbitre



Le Comité doit donc se positionner sur l'une ou l'autre proposition.

Avant de passer au vote le Président donne les précisions suivantes :

- Le représentant du Comité de Direction en CDA est M. Sozet
- Le représentant des arbitres au Comité de Direction est J. Veloso jusqu'au 21 novembre.
- Le représentant des éducateurs en CDA est toujours M. Bourgeois.

Par ailleurs le fonctionnement sera défini avec la commission nommée. Le Comité de Direction étant souverain dans sa politique de fonctionnement.

Intervention de T. Truwant qui suggère pour les saisons prochaines qu'il soit demandé un acte de candidature nominatif des membres de la CDA tout comme il est procédé pour les autres commissions.

VOTE Membres de la Commission Des Arbitres :

Proposition 1 :	4 voix
Proposition 2 :	14 voix
Abstention :	0 voix

Suite à la proposition des membres précédemment nommés, le Comité de Direction nomme M. Sabatino, Président de la CDA 2020-2021

Composition de la CDA 2020-2021

Président :
SABATINO Joseph

Membres :
FARKAS Léo
DOUVILLE Eric
CHARLES Jacques
LALO Aboubaker
AKYUREK Mustafa
GUIGON Florian
GUIRADO Nathan
YUKSEL Ferdinand
TREVISAN Ludovic
CARRETERO Christophe membre non arbitre

4. Calendrier sportif

M. Bourgeois souhaite intervenir et informe que la commission technique a travaillé à sa demande sur l'établissement du calendrier sportif proposé par la commission sportive afin d'y apporter des améliorations à leur sens. Il s'avère que la commission sportive n'a pas tenu compte de leurs remarques, M. Bourgeois tenait à le souligner.

M. Vachetta, Président de la commission sportive explique qu'un regard sur le travail des techniciens a bien été débattu en commission, mais qu'aucun consensus n'a été trouvé. Il avoue cependant que novice dans cette commission, il a juste eu un regard sur les arguments des uns et des autres, et a laissé les décisions prises par la commission sportive. M. Bouat qui s'en occupe depuis des années argumente ces décisions.

M. Vachetta garantit dès la saison prochaine que le calendrier sportif sera établi en lien avec la commission technique, un accord devra alors être trouvé jusqu'à l'établissement définitif du calendrier.

5. Questions Diverses et infos diverses:

- G. Bouat : A la saison N, une entente à la fin de celle-ci, termine en position d'accédant, et au cours de cette saison N, les clubs de cette entente ont créé un groupement qui remplacera cette entente, peut-on autoriser ce groupement à jouer lors de la saison N+1 en niveau D1 ?

Cette question génère une polémique, elle sera posée au pôle juridique FFF.

- J. Issartel : plusieurs clubs l'ont appelé souhaitant conserver les coupes féminines à 8 cette saison, les coupes étant le seul enjeu pour cette catégorie du fait qu'il n'y a aucune montée ni descente en championnat.

La réponse est unanime, il n'y aura pas de coupes cette saison 20-21 toutes catégories confondues.

Information U18Fà 11 : Un recensement a été fait, le nombre étant suffisant pour faire un championnat, il y aura un championnat U18Fà 11 cette saison 20-21. 3 clubs restent en championnat de Ligue.

- M. Mallet : Demande à la mission juridique d'ajouter une formule sur le Bonus-Malus pour les poules autres que les poules à 12 pour une question d'équité sportive.

- J. Raymond : interviendra sur 3 réunions sur le thème des indemnités arbitres, joueurs, éducateurs, bénévoles.

- Le 28 août au District pour le secteur Fontaine Grenoble, Grésivaudan, La Mure
- Le 4 septembre à (lieu à définir) pour le secteur Bièvre Valloire – St Marcellin
- Le 9 septembre à la Salle des fêtes de Doissin pour les secteurs Voiron – Basse Isère

Il n'y a plus de questions,
Le Président clôture le Comité de Direction
Fin de séance 19h50

Michel MUFFAT-JOLY
Président du District

Elisabeth BELOT
Secrétaire de séance



SECRETARIAT ADMINISTRATIF

Le Mardi 21 Juillet 2020

CARNET NOIR

Le Président du District de l'Isère,
Les membres du District de l'Isère,
Le personnel administratif et technique,
tiennent à présenter leurs très sincères condoléances

au club de FC Tour St Clair et à la famille de Monsieur GUILLAUD Norbert (Président de l'OC Turipinois, puis Vice-Président du FC Tour St Clair) suite à son décès.

Ouverture du District sur rendez-vous

L'accueil téléphonique **est ouvert depuis le du 6 juillet (sauf le mercredi)**.

L'accueil physique est quant à lui désormais possible, mais uniquement sur rendez-vous (les locaux étant toujours fermés au public pour le moment).

Cette demande de rendez-vous doit être formulée exclusivement par mail à district@isere.fff.fr et préciser :

- nom de la personne et de la commission que vous souhaitez rencontrer
- à quelle date (donner 2 ou 3 possibilités pour faciliter la prise de rendez-vous)
- l'objet de votre demande et vos coordonnées (numéro de téléphone portable en priorité).

Les services du District vous appelleront alors pour vous confirmer la date, l'heure et le lieu du rendez-vous.

Rappel : le port du masque est obligatoire dans les locaux du District – Merci de vous en munir.

FERMETURE ESTIVALE DU DISTRICT

Nous vous informons que les locaux du District de l'Isère seront fermés du vendredi 24 juillet à 17h00 au lundi 24 août à 8h30.

FICHE COTISATION 2020-2021

Pour la saison 2020-2021 la fiche cotisation papier sera supprimée.

Les cotisations obligatoires (Cotisation de 93 € et frais administratifs de 51€) seront facturées automatiquement au relevé de début de Septembre.

La cotisation arbitre de 31 € sera débitée en Octobre avec une régularisation en Janvier par rapport aux nombres d'arbitres licenciés dans chaque club.

Concernant les frais d'arbitrage (caisse de péréquation), ils seront facturés automatiquement sur la base des engagements Footclubs sur 10 mensualités (dont 2 mensualités facturées en Septembre).

Cotisation District	93,00 €
Ou Cotisation District pour les nouveaux clubs	46,00 €
Frais administratif	51,00 €
Cotisation arbitre	31,00 €

Les provisions de frais d'arbitrage ci-dessous ne concernent que la catégorie Championnat Libre A11 Seniors Masculin et les Jeunes U20 D1 et U17 D1

PROVISION FRAIS D'ARBITRAGE

Facturation de 10 mensualités (Attention : les 2 premières mensualités seront facturées sur le relevé de Septembre)

D1 :	10 x 280,00 € (2800 €)
D2 :	10 x 110,00 € (1100 €)
D3 :	10 x 85,00 € (850 €)
D4 :	10 x 80,00 € (800 €)
U20D1 :	10 x 70,00 € (700 €)
U17D1 :	10 x 70,00 € (700 €)

COMMISSION D'APPEL

04.76.26.87.72 – Mardi à partir de 16 H.

REUNION DU MERCREDI 22 JUILLET 2020

Président : J. Louis

Présents : R.El Rhaffari, V. Scarpa

Excusés : A.Secco, L.Mazzoleni, R.Nodam, F.Agaci, JM Kodjadjanian, F.Morel, H. Giroud-Garampon

Condoléances

Les membres de la commission présentent leurs sincères condoléances à Mme Mylène Biserta et ses enfants suite au décès de notre collègue Gaetan.

Une minute de silence a été observée en sa mémoire avant l'audition de ce jour.

APPEL REGLEMENTAIRE

NOTIFICATION DE DECISION

Dossier n° 20-21-001 : Appel du club de VOUREY SPORTS en date du 19 Juillet 2020 contestant la décision prise par la commission des règlements en date du 13 juillet 2020 parue au PV 486 du 17 Juillet 2020.

Non accession de l'entente VOUREY SPORTS-VOUREY FOOT FEMININ EN D1 seniors féminines.



La Commission Départementale d'Appel s'est réunie le mercredi 22 juillet 2020 au siège du district de l'Isère, dans la composition suivante :

Président de séance : J. LOUIS

Présents : V. SCARPA (Secrétaire), R. EL RHAFARI

En présence de :

- Mr FORNONI Jean Luc président du club
- Mme PAVIS Cyrielle, éducatrice de l'équipe
- Mr BOULORD Jean Marc président de la commission des règlements du district
- Mr ISSARTEL Jacques président de la commission féminines du district

L'appelant ayant pris la parole et ayant clos l'audition, les personnes auditionnées, les représentants des instances n'ayant pris part ni aux délibérations, ni à la décision.

Considérant que l'appel a été formé dans les conditions de temps et de forme prescrites à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF ;

Après rappel des faits et de la procédure :

Considérant que l'entente VOUREY SPORTS-VOUREY FOOT FEMININ évoluant en D2 n'est pas accédant en D1 par décision de la commission des règlements du district

Considérant ce qui suit pour le club de VOUREY SPORTS :

Mr FORNONI : Je n'ai pas d'autres éléments à rajouter à mon courrier, nous demandons que notre équipe ait le droit d'accession à la D1 car il y a eu des précédents lors de la saison 2018-2019 où notre club avait bénéficié d'une entente en D1 féminine seniors avec le club de Voiron-Moirans. Notre entente a été acceptée ainsi que celle des clubs d'Izeaux et de LCA Foot pour la saison 2019-2020 en D2 qui est une des deux division supérieures au sens de l'article 39bis des règlements généraux de la FFF.

Mme PAVIS : Cette montée nous l'avons acquise sur le terrain par une saison exemplaire tant au niveau des résultats mais aussi de l'attitude de nos joueuses. C'est dur de se faire refuser la montée, nous n'étions pas suffisamment au courant des règlements. Nous demandons qu'une dérogation nous soit accordée pour jouer en D1.

Considérant ce qui suit pour le district :

Mr ISSARTEL : La commission a validé un classement sportif, le football féminin doit se développer mais les règlements se doivent d'être respectés. Il Rappelle le pourquoi des ententes lors des précédentes saisons.

Mr BOULORD : Rappelle les articles de règlements fédéraux sur lesquels a été prise la décision de sa commission ainsi que le vote des clubs de notre district lors de l'assemblée générale du 7 décembre 2019.

Considérant que le développement du football féminin est un des objectifs de la FFF mais que ce développement se doit d'être fait en respectant les règlements édictés par la FFF

Considérant que le district de l'Isère n'a pas dans ses textes autorisé la constitution d'entente dans les catégories seniors

Considérant que l'article 39.4 paragraphe 2 est un règlement fédéral imposable à tous,

Considérant, que si une entente a été accordée en D1 féminines lors de la saison 2018-2019, ceci a été autorisée contrairement aux règles fixées et que cette entente n'a de plus pas terminé la saison, l'équipe de Vourey Sports ayant été » mise en inactivité dès janvier 2019

Considérant que la D1 est le plus haut niveau de district, que l'accession en ligue n'est pas autorisée aux ententes, sa présence pourrait fausser le championnat

Considérant le vote des clubs lors de l'assemblée générale du 7 décembre 2019 rejetant le vœu proposé par le comité directeur du district afin d'autoriser les ententes à jouer en D1 dans les championnats de jeunes

Considérant qu'il résulte de la jurisprudence administrative, mais également du simple bon sens, que le district a l'obligation de respecter les dispositions réglementaires.

Considérant qu'il n'est possible d'accorder une dérogation à des dispositions réglementaires que si la possibilité d'y déroger est expressément prévue par le règlement, ce qui n'est pas le cas en la circonstance,

Qu'accorder une dérogation, dans des conditions qui seraient donc irrégulières, exposerait l'organisme mais également le club bénéficiaire, à des recours de la part de clubs tiers justifiant d'un intérêt à agir, ce qui mettrait en péril le déroulement normal des compétitions,
La Commission rappelle qu'elle ne peut qu'appliquer la réglementation en vigueur.

Par ces motifs la commission départementale d'appel :

Confirme la décision prise par la commission des règlements

Met les frais inhérents à la présente procédure à la charge du club de VOUREY SPORTS.

Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne Rhône Alpes, dans un délai de 7 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.

Le président de séance
LOUIS Janick

Le secrétaire de séance
SCARPA Vincent



COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

REUNION COMMISSION DU 22 JUILLET 2020

Président : M. MALLET

Présents : M. MONTMAYEUR, H GIROUD GARAMPON

REUNION DE DEBUT DE SAISON

Dans le but de bien préparer les réunions de début de saison, la commission éthique et prévention du District de l'Isère souhaite, que les clubs du District qui voudraient voir aborder certaines thématiques nous envoient avant le 28 Aout 2020 leurs demandes

Conformément à l'Article 21Bis des Règlements Généraux du District, chaque équipe doit être représentée par son éducateur et un dirigeant licencié, en outre ces personnes devront avoir leur licence avec eux (Foot compagnon).

Une vérification sera faite lors de l'émargement

Pour rappel, les équipes 1 de D5 sont invitées à participer à la réunion de leur choix

Les dates de ces réunions pour les équipes évoluant en D1, D2, D3 et D4 sont les suivantes :

Phase	Poule	Date	Heure	Club	Lieu	Adresse
D1	A	19/09/2020	10H	St Andre le Gaz	St Andre le Gaz	à venir
D1	B	19/09/2020	10H	Jarrie Champ	Jarrie Champ	Stade de Champ sur Drac
D2	A	16/09/2020	19H	Bilieu	Bilieu	à venir
D2	B	14/09/2020	19H	Chabons	Chabons	Salle Post'halles, 2 rue de la poste
D2	C	14/09/2020	19H	Corbelin	Corbelin	Salle Joseph Brosse, 23 rue du TRAM
D3	A	14/09/2020	19H	USVO	Grenoble	Siege, 7 rue Henry Duhamel
D3	B	16/09/2020	19H	Beaucroissant	Beaucroissant	Complexe Marthe Olympe Richard
D3	C	16/09/2020	19H	Oyeu	Oyeu	Salle des Fêtes, 1201 route du lac
D3	D	19/09/2020	10H	Vallée de l'Hien	Biol	Stade de Biol, route de Belmont
D4	A	21/09/2020	19H	St Paul de Varcès	St Paul de Varcès	à venir
D4	B	21/09/2020	19H	Izeaux	Izeaux	à venir
D4	C	21/09/2020	19H	La Sure	La Sure	à venir
D4	D	23/09/2020	19H	Ruy Montceau	Ruy Montceau	à venir
D4	E	23/09/2020	19H	Eyzin St Sorlin	Eyzin St Sorlin	à venir

Les clubs de D1, D2 et D3 tirés au sort devaient nous faire **parvenir avant le jeudi 23 juillet** le lieu de ces réunions
Les clubs de D4 doivent nous faire parvenir **pour le lundi 24 Aout** l'adresse de la réunion.

BONUS MALUS

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs peuvent contrôler régulièrement leurs décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre numéro d'affiliation ainsi que le nom et numéro de licence de chacun. Une liste par ordre alphabétique nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.

COMMISSION FEMININES

REUNION DU MARDI 21 JUILLET 2020

Président : Jacques Issartel
Présent : Thierry Truwant

Courriers : VAREZE, - GT NIVOLAS T ST CLAIR

La PLENIERE FEMININE est prévue le 26 septembre 2020

CHAMPIONNAT U 18F à 11

Suite aux réponses écrites reçues des clubs la commission se félicite de pouvoir organiser son propre championnat U 18 F à 11 District pour la saison 2020/2021



A ce jour 9 clubs s'engagent :

- NIVOLAS 2
GUC Féminin
ISLE D'ABEAU
L.C.A. FOOT 38
ACND
SUD ISERE
CLAIX
RACHAIS
ECHIROLLES
Les Clubs d'Echirolles, de SUD ISERE et ISLE D'ABEAU sont priés valider leurs pré-engagements sur Footclubs

Bien entendu, si d'autres clubs envisagent la création d'une équipe U18 F à 11 même en entente, ils peuvent le faire soit sur Footclubs, soit par mail à la commission Féminine.

A la fin de la saison 2020/2021 le champion de ce championnat U 18 F à 11 accédera au Championnat Ligue.

Date limite de la validation des pré-engagements

- Seniors F à 11 D 1 : 24 Aout 2020
Seniors F à 11 D 2 : 7 Septembre 2020
Seniors F à 8 : 7 Septembre 2020
U 18 F à 11 : 7 Septembre 2020
U 18 F à 8 : 14 Septembre 2020
U 15 F à 8 : 14 Septembre 2020

COUPE DE FRANCE

Limite d'inscription 15 Aout : 26 €

CHAMPIONNATS

Suite à l'arrêt des Championnats en date au 13 mars 2020, aucun titre, ni fanion n'est décerné

CHAMPIONNAT LIGUE SENIORS F

Accède directement en Championnat R 2 Ligue : AS Grésivaudan

CHAMPIONNAT SENIORS A 11

Descend de D1 à D2 : ESTRABLIN
Montent de D1 à D 2 : CESSIEU

F M I

Pour les clubs U 18 F A 11 et les nouveaux dirigeants en seniors a 11, 2 réunions F M I sont prévues :

Le mardi 15 septembre et jeudi 24 septembre secteur Grenoble
Le jeudi 17 septembre et mardi 22 septembre secteur Bourgoin

S'inscrire, avant le 5 septembre auprès de la commission F M I en remplissant le coupon réponse
Eventuellement, vous pouvez vous positionner pour l'accueil de ces réunions.

Le Président J. Issartel
06 34 87 23 55

COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

REUNION DU MARDI 21 JUILLET 2020

Présents : Mrs. CARRETERO C – LOUIS J
Excusé(e)s : Mme MUFFAT-JOLY MJ – Mrs. GELMO B. - SUEUR P.

La Commission Futsal rappelle aux clubs
 qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous

Adresse mail de la commission : futsal@isere.fff.fr

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre Mr CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

COURRIER :

Pont de Claix Futsal : Inscription d'une équipe qui participera au championnat de D1 conformément aux règlements (Club en R1 saison 2018/2019).

INFO :

Afin de bénéficier de l'aide du Fonds National de Solidarité (FNS), vous devez vous connecter sur Footclubs, accepter la demande et répondre au questionnaire en ligne (en première page, dès la connexion).

Félicitation au club de FO Rivois qui rejoint le club de Nuxerete Fs 38 en R2 suite à sa seconde place de D1.

D1 et D2 :

Pensez à vous inscrire dès à présent sur Footclubs pour la saison 2020/2021.
 Nous vous communiquerons les dates de reprise des championnats dès que nous en saurons davantage.

Nous organiserons une réunion plénière début septembre (date à définir).

Bonnes vacances à tous et prenez soins de vous.

Accessions et descentes des clubs futsal du district de l'Isère de football :

Accession en R1 (ligue) :
 Racing Club Alpin.

Accession en D1 (district) :
 As Fontaine et Mistral f.c. Grenoble.

Descente de R1 en R2 (ligue) :
 Vie et Partage.

Descente de D1 en D2 (district) :
 Racing Club de Virieu.

Accession en R2 (ligue) :
 Nuxerete Fs 38.
 FO Rivois



COMMISSION DES REGLEMENTS

TEL 04 76 26 82 96

REUNION DU MARDI 21 JUILLET 2020

Présents : M. BOULORD,
Absents excusés : Mme BLANC - Mrs. ROBIN, REPELLIN, PINEAU, HUGOT, GALLIN, BONO

COURRIER

Championnat U17 :
 Rappel P.V. comité de direction du 29 avril 2020 :
 Participation autorisée de 3 joueurs U15.
 Participation autorisée de 3 joueurs U18 par équipes sauf au niveau D1.
 Pour les joueurs U18, participant régulièrement dans des équipes supérieures, l'art. 22 sera appliqué.
 Par ailleurs ne peut participer au cours des 5 dernières journées, tout joueur ayant effectué tout ou partie de plus de 5 matchs en équipe supérieure.

ENTENTES EN U6-U7-U8-U9 :

Aucune entente dans ces catégories.
 Possibilité de compléter les équipes sur place pour permettre à un maximum de jeunes joueurs-euses, de participer.

ENTENTES

Article 2 - Ententes entre clubs / REGLEMENT CHAMPIONNAT JEUNES DISTRICT DE L'ISERE / 2-1 - Afin de permettre la pratique du football au plus grand nombre de jeunes joueurs possible et de remédier aux difficultés rencontrées par certains clubs pour constituer, dans une catégorie donnée, une équipe complète, le statut fédéral des jeunes a donné aux Ligues Régionales la possibilité d'autoriser la création d'ententes entre deux ou plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes (garçons et féminines).
 Le Comité de Direction de la LAuRAFoot fixé ainsi qu'il suit les modalités de ces «Ententes».
 La demande est adressée au District concerné et doit comporter :

1. L'accord écrit de chaque club.
2. La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'Entente est demandée.
3. La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente.
4. Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

L'autorisation ne sera donnée que pour une seule saison.
 Les Ententes ne peuvent participer qu'au seul championnat de District et sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de clubs. Toutefois, ces équipes ne pourront pas évoluer au niveau D1 de leur catégorie.
 Par raisons précises nécessitant la création de cette Entente, il faut entendre que les clubs n'ont pas l'effectif suffisant.

N°	Club 1	Club 2	Club 3/4	Club gestionnaire
U20				
1.20	C.A. GONCELIN	A.S. GRESIVAUDAN		C.A. GONCELIN
2.20	E.C.B.F.	E. FOOT des ETANGS		E.C.B.F.
3.20	OL. NORD-DAUPHINE	ARTAS-CHARANTONNAY	BEAUVOIR ROYAS	OL NORD-DAUPHINE

U17				
1.17	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
2.17	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
3.17	ARTAS-CHARANTONNAY	OL NORD-DAUPHINE	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTONNAY
U15				
1.15	F.C. LAUZES	F.C BALMES N.I.		F.C BALMES N.I.
2.15	E.C.B.F.	E. FOOT ETANGS		E.C.B.F.
3.15	OL. NORD-DAUPHINE	ARTAS-CHARANTONNAY	BEAUVOIR ROYAS	OL. NORD-DAUPHINE
U13				
1.13	ST CHABONS	A.S OYEU		ST CHABONS
2.13	BEAUVOIR ROYAS	ARTAS-CHARANTONNAY		BEAUVOIR ROYAS
U11 - U10				
1.11	ST CHABONS	A.S OYEU		A.S. OYEU
2.11	C.A. GONCELIN	1, 2, 3, BOUGE		C.A. GONCELIN

PRESIDENT
Jean Marc BOULORD
06 31 65 96 77

COMMISSION SPORTIVE ET COUPES

Réunion du 21 JUILLET 2020

Présents : A. Brault / G. Bouat / D. Guillard / M. Vachetta / C. Maugiron

Excusés : B. Buosi / A. Remli / D. Marchal

Adresse mail de la commission : sportive@isere.ff.fr

INFORMATIONS COUPE DE FRANCE :

La ligue AURAFoot a enregistré l'inscription de plus de 900 équipes pour cette compétition. Ceci l'a obligé d'organiser un tour de cadrage avant le 1° tour du 6 Septembre. Ce tour de cadrage se déroulera le 30 Août et concerne 40 clubs pour notre district sur les 108 engagés.



U15 A 11

D2 et D1 : Il est rappelé que la date limite de validation des pré-engagements est fixée au 29 Juillet

Composition des 2 poules de D1 :

Poule A : Seyssins 2, Creys-Morestel, Bourgoin 3, Reventin, FC 2A, Seyssinet, Eybens 2, Rachais, Charvieu, Tour St Clair, Isle d'Abeau,

Poule B : Claix, Vallée du Guiers 2, St Marcellin 2, Echirrolles 2, 2 Rochers, Crolles 2, Sud Isère, Sassenage, Domarin, St Martin d'Hères, Gières

Responsable : DAN MARCHAL, Tel : 06.24.79.26.38

U17

D2 : Il est rappelé que la date limite de validation des pré-engagements est fixée au 29 Juillet

Composition des 2 poules de D1

Poule A : Sud Isère, VERSAU, Manival 2, Nivolas, Vallée du Guiers, Crolles, 2 Rochers, St Martin d'Hères, Seyssinet, Echirrolles 2

Poule B : Creys-Morestel, La Murette, Isle d'Abeau, La Cote St André, MOS 3R, USVO Grenoble, St Maurice l'Exil, Seyssins, FC 2A, Eybens 2 Tour St Clair

Responsable B. BUOSI, tel : 06.74.25.85.94

U20

Inscription d'équipes :

La commission attire l'attention des clubs pour leur inscription dans cette catégorie. Il faut indiquer pour une équipe fanion, le nom du club suivi de 20 et pour une équipe réserve 22

Responsable G.BOUAT, tel : 06.08.33.54.49

SENIORS

D2 : Le club de Four n'ayant pas renouvelé son engagement pour 2020/2021, la commission sportive, suivant les directives du bureau ramène les 3 poules à 12 équipes. Par conséquent, l'équipe de Rives 1 passe de la poule C à la poule A à la place de Four.

Courrier du F.C Moirans : Voir l'attendu ci-dessus

Les demandes des Avenièrès et de Tunisiens SMH, ne sont pas prises en compte.

D4 : Il est rappelé que la date limite de validation des pré-engagements est fixée au 29 Juillet



COMPOSITION DES POULES SENIORS D4

POULE A	POULE B	POULE C	POULE D	POULE E
CHAMPAGNIER	DOMENE 2	CHIRENS	ST SIMEON	CHEYSSIEU
FROGES	FONTAINE	CROSSEY	VEZERONCE HUERT 3	CVL 38 2
PONT DE CLAIX	TURCS GRENOBLE	ST GEOIRE EN V.	FLACHERES	AGNIN
ST MARTIN URIAGE	VINAY	BIZONNES	CESSIEU	FARAMANS 2
ST PAUL DE VARCES 2	IZEAUX	SURE 2	RUY 2	EYZIN ST SORLIN
BOURG OISANS	CHATTE	MOIRANS	VALLEE BLEUE	ARTAS CHARANT 2

ND MESSAGE	ST ANTOINE	VOIRON MOIRANS 2	BILIEU 2	OND 3
PIERRE CHATEL	VERSAU 3	MIRIBEL 2	BOUCHAGE PASSINS	UNIFOOT 2
2 ROCHERS 2	THODURE	VELANNE	CASSOLARD PASS	ST MAURICE 2
NOYAREY 2	RO-CLAIX 2	BATIE DIVISIN	DOLOMIEU 2	REVENTIN 3
TUINIENS SMH 2	FORMAFOOT BV 2	LCA FOOT	BOURBRE	VALLEE HIEN 2
CLAIX	VOREPPE 2	LIERS 2	VIRIEU VALONDRAS 2	LAUZES 2

Le Président
M. Vachetta

COMMISSION TECHNIQUE

jeudi 23 Juillet 2020

Les Formations d'Educateurs / Educatrices 2020 - 2021

Mois	Formation	Dates	Lieu
SEPTEMBRE/OCTOBRE	CFF1 (discontinu) COMPLET	24 - 25 Septembre 2020 1-2 octobre 2020	BIOL
NOVEMBRE	Certification CFF2	4 nov 2020	REVENTIN
	Certification CFF4	6 nov 2020	SASSENAGE
	MODULE U7	7 nov 2020	
	CFF2 (discontinu) COMPLET	9-10 et 12-13 nov /2020	
	Certification CFF3	18 nov 2020	NIVOLAS
	CFF4 (projet associatif)	26-27 nov 2020	
	Module initiation Futsal	28-29 nov 2020	
DÉCEMBRE	Certification CFF1	2 Décembre 2020	
JANVIER	CFF3 (discontinu)	11-12 et 14-15 Janvier 2021	ST ISMIER
	CFF4 (projet sportif educatif)	21 - 22 Janvier 2021	SASSENAGE
	Certification CFF1	27 Janvier 2021	BIOL
FÉVRIER	Certification CFF2	3 février 2021	
	CFF3 (discontinu)	15-16 et 18-19 février 2021	
MARS	CFF2	4-5 et 11-12 Mars 2021	
	Certification CFF3	31 Mars 2021	



AVRIL	CFF1	12-13-14-15 Avril 2021	VALLEE BLEUE
	Module Mineurs U9	19-20 Avril 2021	
	Certification CFF3	28 Avril 2021	
JUIN	Certification CFF2	9 juin 2021	
	Certification CFF1	30 Juin 2021	

Renseignements Techniques : **Thomas BARTOLINI – CTF**
Renseignements Administratifs : **District de l'Isère de Football – Elisabeth BELOT - Pôle Formations**

Nous attirons votre attention sur le fait que les sessions jusqu'à décembre sont ouvertes en ligne.

Aucune inscription n'est acceptée par mail sauf cas particulier.

La priorité sur certaines sessions ont été données aux éducateurs inscrits sur des sessions annulées en raison du covid et ayant confirmé avant le 2 juillet leur réinscription.

Il se peut alors qu'il n'y ait que très peu, voire plus de places sur certaines formations.

CFF1 les 24 - 25 Septembre 2020 1-2 octobre 2020 à BIOL Stage complet	
ANDRIEUX Melissa	GRENOBLE FOOT 38
ANNEQUIN Samantha	C.S. NIVOLAS VERMELLE
BELLO Coline	PAYS D'ALLEVARD F.C.
BLANCHEVOYE Mathilde	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
BOIS Christophe	A.S. ST ANDRE LE GAZ
BOTELHO JEAN	CRÉMIEU FOOTBALL CLUB
BOUCHER Thierry	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
CARRET Matteo	U.S. LA MURETTE
CLERMONT Alexandre	A.S. ST ANDRE LE GAZ
COCHET Loan	A.S. ST ETIENNE DE CROSSEY
DANGER Mateo	A. S. DE DOMARIN
DUVERNE Nicolas	F.C. BOURGOIN JALLIEU
GALY Axel	ISLE D ABEAU F.C.
GONZALES Corentin	U.S. LA MURETTE
GRIQUA Lina	GRENOBLE FOOT 38
GUILLON Florent	A.S. ST ANDRE LE GAZ
KARKACH Omar	L.C.A. FOOT 38

MENDEZ Matteo	MOS3R FOOTBALL CLUB
MOTTIN Philippe	U.S. JARRIE CHAMP
MOULIN BARASSI Thibaut	A.C. SEYSSINET PARISSET
NICAISE Clemence	A. S. DE DOMARIN
PEREIRA Elisabete	U.OUVRIER PORTUGAL ST MARTIN
PICCATO Cyril	F.C. COTE SAINT ANDRE
SIMOES Christophe	F.C. COTE SAINT ANDRE
TINNIRELLO NINA	ENT.S DU RACHAIS
VANONI Michael	L.C.A. FOOT 38
VEYRON Loic	LE CHATON FOOTBALLEUR ESTRABLIN
YILDIZ Samet	F.C. SUD ISERE
FORTE Gaetan	VALLEE DE L'HIEN
DEJEAN Samuel	VALLEE DE L'HIEN
POINARD Allison	VALLEE DE L'HIEN

